



Conseil central de l'action sociale de la défense (96^{ème} session)

Clermont-Ferrand (en audioconférence avec Paris), le 1^{er} décembre 2020

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

MADAME LA SECRETAIRE GENERALE POUR L'ADMINISTRATION, MESDAMES, MESSIEURS,

Voici donc notre second conseil central de l'action sociale qui se tient en « distanciel », preuve que le travail à distance, autrement dit, le télétravail, peut également fonctionner dans notre ministère, pourtant peu exemplaire dans ce domaine selon les employeurs considérés qui en ont une vision dogmatique.

La déclaration liminaire de l'**UNSA Défense** sera, une fois encore, brève compte-tenu de ces circonstances qui nous séparent physiquement et uniquement physiquement.

Cette année 2020, les deux vagues de la pandémie COVID-19 ont fortement impacté les activités prévues et financées par les crédits ASCC ainsi que les spectacles programmés traditionnellement en fin d'année. Que vont devenir ces crédits non dépensés. L'**UNSA Défense** vous propose leur réaffectation dans les comités sociaux dont ils sont issus, à charge pour ces comités de les redistribuer au cours de l'année 2021 additionnés, bien entendu, des crédits programmés pour cette même année.

L'**UNSA Défense** ne peut qu'approuver le projet du service de l'action sociale des armées relatif à la continuité de l'activité des travailleurs sociaux en période de crise. En effet, multiples sont les problèmes relevés ici ou là, liés à une situation déjà tendue des effectifs de travailleurs sociaux où la moindre indisponibilité d'un agent engendre une suractivité de ses collègues et des délais parfois rallongés pour les ressortissants.

L'**UNSA Défense** demande qu'un effort de communication soit fait pour que les actions et les offres des **Sections Régionales Interministérielles d'Action Sociale (SRIAS)** soient au moins connues des représentants des personnels dans nos comités sociaux. Certains comités sociaux sont très actifs dans ce domaine et d'autres ignorent, voire occultent totalement l'existence des SRIAS. Il y a pourtant là, une source d'actions qui peut intéresser tous nos ressortissants.

Avec la COVID-19 et ses effets sur la restauration, bon nombre de restaurants inter-administratifs sont fermés. Aussi, pour nos organismes ne pouvant proposer une restauration collective, l'**UNSA Défense** souhaite la mise en place de chèques déjeuner d'un montant minimal égal aux différentes contributions de notre ministère.

Nous interviendrons en cours de séance sur les autres sujets, en conséquence, notre déclaration liminaire pour cette 96^{ème} session du CCAS, en télétravail, s'arrête là.

Madame la secrétaire générale pour l'administration, mesdames, messieurs, l'**UNSA Défense** vous remercie pour l'attention portée à cette déclaration.

